



Une fourchette de 13 points d'impôts est en vigueur au Val-de-Ruz, qui devrait se donner un coefficient unique

Le projet de convention de fusion des 16 localités du Val-de-Ruz précisera le taux d'impôt de la commune unique. Celui-ci sera calculé sur la base d'une analyse, cet automne, des finances locales actuelles. Selon le comité de Fusion 2013, «il y aura inévitablement des gagnants et des perdants». Aujourd'hui, le coefficient fiscal oscille entre 74, à Chézard-Saint-Martin, et 61, à Fontaines. /axb

PROCESSUS DE FUSION

Chaque village vaudruzien sera représenté au Conseil général

Chacune des 16 localités actuelles du Val-de-Ruz aura droit à au moins un siège au Conseil général de la future commune unique en projet. Le Conseil communal, lui, pourrait être composé de cinq professionnels.

ALEXANDRE BARDET

Le scénario d'une fusion des 16 localités du Val-de-Ruz en une commune unique en 2013 prend forme progressivement. Les grandes décisions politiques et populaires n'interviendront qu'en 2011, mais le comité Fusion 2013 et les conseils communaux actuels esquissent déjà des orientations. Les premières seront présentées à la population le 27 octobre. Quelques pistes de réflexion.

■ Représentation au Conseil général

Avec ses quelque 15 800 habitants, ce qui en ferait la troisième commune du canton, la commune unique du Val-de-Ruz aurait un Conseil général de 41 sièges, élu au système proportionnel. Comme au Val-de-Travers, le projet de fusion garantit que chacune des 16 communes actuelles y aura droit à un siège au minimum, en tout cas jusqu'à fin 2019.

«La représentation des villages suscite beaucoup de craintes», admet Daniel Henry, membre du comité de pilotage de Fusion 2013, président de la Région Val-de-Ruz et de la commune de Boudevilliers. «L'expérience montre, au Val-de-Travers, que beaucoup de conseillers généraux viennent de petits villages.»



VAL-DE-RUZ Le projet de fusion des 16 localités en une commune unique au 1er janvier 2013 sort de la brume et des scénarios commencent à prendre forme. (GUILLAUME PERRET)

Vérification faite, les élus des plus petits villages (en comparaison avec Fleurier et Couvet) occupent 49% des sièges du législatif de Val-de-Travers, alors qu'ils ne représentent que 43% de la population.

■ Des pros à l'exécutif

Le statut du futur Conseil communal n'est pas tranché, ni le choix de son éléction par le peuple ou par le Conseil général. Mais la réflexion s'oriente vers un exécutif de cinq membres salariés entre 70 et 100%. Celui de Val-de-Travers réunit cinq professionnels à plein-temps.

Le groupe de travail de Fusion 2013 avait d'abord privilégié un Conseil communal composé de trois membres à

temps complet, avec une vocation stratégique, accompagnés de chefs de services forts pour l'opérationnel. Mais le consultant du comité, Bernard Dafflon, spécialiste des fusions à l'Université de Fribourg, a fait part de mauvaises expériences de troikas.

«Il suffirait d'une absence à une séance pour qu'une décision ne soit prise que par deux conseillers communaux», rapporte Daniel Henry, «avec un risque de déficit démocratique». Avec un triumvirat, la répartition entre partis ne serait pas aisée non plus.

Selon le président de la Région Val-de-Ruz, il serait difficile de trouver des personnes adéquates en se limitant à des postes à 50%. De plus, cinq

conseillers communaux à plein-temps coûteraient environ 650 000 fr. par an, alors que le total des jetons de présence des exécutifs de milice des 16 communes actuelles approche 630 000 francs.

La composition d'un Conseil communal professionnel n'entraînerait donc pas un gros surcoût. «Et, les premières années en tout cas», prédit Daniel Henry, «le travail ne manquera pas».

■ Une administration sur plusieurs sites

L'organisation de la future commune unique du Val-de-Ruz en projet sera décidée par son Conseil communal. Mais «on ne va pas tout déménager d'un coup le 1er janvier 2013,

«La représentation des villages au sein de la future commune unique suscite beaucoup de craintes»

Daniel Henry

la transition se fera en douceur», assure Daniel Henry. Le groupe de travail ad hoc, pour un premier temps en tout cas, suggère que l'administration vaudruzienne reste en contact avec la population dans trois ou quatre guichets bien répartis dans le district. Les services eux-mêmes seraient décentralisés dans l'ensemble des villages, en fonction des locaux disponibles.

Les fonctionnaires pourraient ensuite, dès 2015, être regroupés sur les mêmes sites que les guichets. La mise à disposition de prestations communales sur internet est également à l'étude. Là aussi, de manière progressive. /AXB

www.vaudruziens.ch

LES VERRIÈRES

Stations-service détrossées

Deux stations-service des Verrières ont été la proie de cambrioleurs entre le mois de juillet et la semaine passée.

La station-service Hotz Sàrl, située à une petite dizaine de mètres de la douane, s'est fait détrosser à cinq reprises entre les mois de juillet et août. «Le magasin était pourtant sous alarme», note Pierrette Wieland, la responsable de la station. «Mais depuis que la douane est fermée, c'est nettement moins sûr la nuit. En 2009, on nous avait volé le coffre. Cet été, ce sont les cartouches de cigarettes qui étaient visées. Nous avons dû les mettre sous clé.»

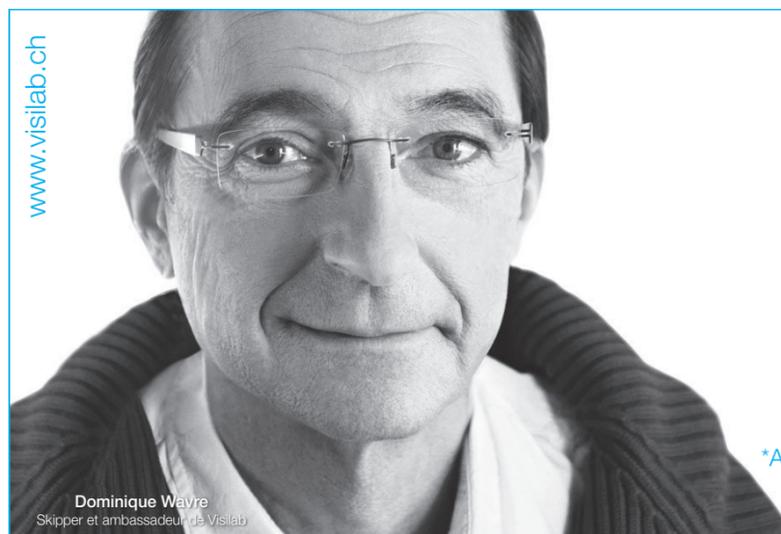
Les voleurs, qui s'introduisent toujours de nuit en brisant une vitre, font, de surcroît, la fine bouche puisqu'ils n'emportent que les deux marques les plus vendues. Ce que confirme la vendeuse de la station franco-suisse, cambriolée mardi et vendredi la semaine dernière. «Ils sont entrés en cassant la fenêtre de la porte de derrière, après avoir coupé les câbles des lampes à détecteur de mouvements», explique-t-elle. «Ils ont volé un petit fonds de caisse et des cartouches de cigarettes. Nous n'avions jamais été visités auparavant, alors nous avons fait installer un système d'alarme ce matin (réd: hier).»

Si ces deux cas présentent de nombreuses similitudes, la police refuse, pour l'heure, de parler de bande ou vols en série. «Les auteurs n'ont pas encore été identifiés, et même si ça peut sembler beaucoup pour les Verrières, on ne peut pas évoquer une vague comme ça a été le cas pour les cambriolages d'appartements au mois d'août, à l'échelle cantonale», précise Pascal Lüthi, porte-parole de la Police neuchâteloise.

Selon lui, la proximité de la frontière n'est pas non plus un élément déterminant, même si revendues en France les cigarettes représentent un joli paco-

L'INFO EN CONTINU
ARCINFO.CH
www.arcinfo.ch

PUBLICITÉ



Dominique Wavre
Skipper et ambassadeur de Visilab

Jusqu'au 30 novembre 2010

-20%

sur tous les verres optiques*

*A l'achat d'une paire de lunettes optiques (monture et verres) de votre choix. Offre non cumulable avec d'autres avantages.

VISILAB

VOS LUNETTES EN UNE HEURE

VISILAB LABEL DE QUALITÉ SUISSE

Le magasin d'optique Visilab dans votre région > Neuchâtel : Rue de l'Hôpital 4